

Porteur de projet : Commune de Boisgervilly

Intitulé du projet : Rénovation d'un bâtiment communal en deux logements

Coût estimatif de l'opération

Pour être recevable, un dossier doit faire apparaître des montants identiques sur les devis ou l'APD, la délibération et le plan de financement

Nature des dépenses les montants indiqués (sans arrondi) doivent être justifiés ajoutez des lignes si nécessaire	Nom du prestataire	Montant (HT)
Maîtrise d'œuvre / Assistance à maîtrise d'ouvrage		
Honoraires architecte	SARL JP BUREAU D'ETUDES	12 200,00 €
Études		
Diagnostics DPE...	NRGCO	1 500,00 €
Autres diagnostics		4 000,00 €
Travaux		
GROS ŒUVRE		26 880,07 €
CHARPENTE		1 631,30 €
COUVERTURE		3 200,00 €
MENUISERIE		25 524,40 €
PLATRIERIE CLOISONS SECHES		30 436,58 €
ELECTRICITE VMC		14 786,00 €
PLOMBERIE SANITAIRE		14 538,00 €
CHAUFFAGE		9 180,00 €
REVETEMENT SOL FAIENCE		4 697,85 €
PEINTURE		22 635,59 €
Équipements		
Frais annexes		
COÛT TOTAL PRÉVISIONNEL (HT)		171 209,79 €

Ressources prévisionnelles de l'opération

Financements	à préciser le cas échéant	sollicité ou acquis	Montant (HT)	Taux
Fonds chaleur				0,00%
autre mesure Fonds Vert		sollicité	85 604,89 €	50,00%
Fonds FPRNM Barrier				0,00%
Fonds européens				0,00%
DETR				0,00%
DSIL				0,00%
FNADT				0,00%
Fonds mobilités actives				0,00%
Pacte local des solidarités				0,00%
Autres aide État				0,00%
Conseil régional				0,00%
Conseil départemental	Contrat de territoire	sollicité	34 241,96 €	20,00%
EPCI	PLH 4000€ par logement	sollicité	8 000,00 €	4,67%
Autre collectivité				0,00%
à préciser				0,00%
Sous-total aides publiques	Taux de financement public		127 846,85 €	74,67%
Opérations standardisées CEE				
Autres aides non publiques				
à préciser				
Sous-total autres aides non publiques			0,00 €	0,00%
Part de la collectivité	Fonds propres		43 362,94 €	
	Emprunt			
	Crédit bail ou autres			
	Recettes générées par le projet ou moindres dépenses de fonctionnement			
Participation du porteur de projet (autofinancement)			43 362,94 €	25,33%
TOTAL RESSOURCES PRÉVISIONNELLES (HT)			171 209,79 €	100,00%

Le porteur de projet s'engage sur le plan de financement de l'opération tel qu'annoncé ci-dessus
qui est conforme à celui sur lequel l'instance compétente s'est prononcée (conseil municipal, de communauté...).